

Enfants et jeunes en situation de handicap : pour un accompagnement global

Déclaration du Groupe CFE-CGC

« Au quotidien agissons ensemble pour une société plus inclusive pour nos élèves et jeunes ! »

Au vu de la crise inédite que nous vivons actuellement, il est encore plus indispensable de maintenir un accompagnement fort pour les enfants et jeunes en situation de handicap. Pour réussir ce projet ambitieux, « *Soutenir, accompagner et orienter plus précocement* », il est impératif de mobiliser toutes les énergies, dans l'école mais aussi à l'extérieur du milieu scolaire, et sur l'ensemble des territoires. C'est la philosophie générale de cet avis et nous la partageons.

Tant sur le constat que sur les préconisations, cet avis prend largement en compte les revendications développées par la CFE-CGC depuis plusieurs années. Ainsi, la CFE-CGC défend une position proche des réalités vécues sur le terrain par l'ensemble des acteurs.

D'ailleurs, de nombreuses préconisations sont bien dans l'esprit CFE-CGC :

- l'accompagnement des enfants et de leurs parents ;
- l'inclusion scolaire ;
- la lutte contre les inégalités notamment territoriales, d'accès aux soins, à la culture, au sport, aux loisirs ;
- un droit à l'éducation reconnu pour tous les élèves en situation de handicap.

Le groupe CFE-CGC soutient tout particulièrement les préconisations n°8 et 9 car elles font un focus sur la formation des professionnels au contact de ces jeunes, ainsi que sur la valorisation de ces métiers car la bonne volonté ne peut remplacer le professionnalisme.

Le groupe CFE-CGC soutient tout particulièrement l'idée de créer une filière des métiers de l'accompagnement, puisqu'il est essentiel de former pour mieux accompagner. En effet, l'Éducation nationale doit mieux préparer les enseignants à la diversité afin d'accompagner efficacement les élèves en situation de handicap et de combattre les stéréotypes. À cet égard nous soutenons toutes les préconisations visant à mieux former à l'accueil et au soutien des élèves concernés.

En tant qu'organisation syndicale, notre rôle est d'aider et d'accompagner les salariés, parents de ces jeunes, de leur faciliter leur vie, mais aussi de penser au bien-être de leurs enfants. À nous de négocier, par exemple, des accords dans nos entreprises afin de leur obtenir des autorisations d'absences, des prestations d'aides et de financements pour le matériel lié au handicap ou l'aménagement du domicile... et de leur communiquer toutes les informations qui peuvent les aider au quotidien.

Compte tenu des enjeux et des propositions faites auxquelles il adhère pleinement, le groupe CFE-CGC a voté cet avis ; l'inclusion de ces élèves et jeunes dans la société est bien un défi qu'il faut relever très rapidement. Mais pour cela, nous devons aussi changer le regard porté sur le handicap par la société. C'est en effet dès l'école qu'il convient de faire changer ce regard sur le handicap ; nous devons poursuivre notre réflexion vers une société plus inclusive en matière de scolarité, de sociabilité, de citoyenneté et de participation à la vie sociale de ces jeunes.